

Pont Honoré-Mercier : travaux de renforcement et peinture d'acier, pavage et réparation de piles

1 - Description de projet

Projets : HMP0007, HMP0010

Le pont Honoré-Mercier a été construit en 1933 et rehaussé en 1958 et 1959 dans le cadre de la construction de la Voie maritime du Saint-Laurent. Depuis 1998, les sections 1 à 4 (entre la Voie maritime du Saint-Laurent et la Rive-Sud du pont) sont sous la responsabilité de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI) et un programme de réparation des appareils d'appui, des piles, de la structure d'acier et de pavage du pont a été mis en place afin de remédier aux défauts ayant été causés par de nombreux facteurs tels que la surcharge routière, les sels de déglacage et l'humidité du fleuve Saint-Laurent.

Plus spécifiquement, les travaux comprennent principalement les interventions suivantes, sans toutefois s'y limiter :

- La réparation complète de sept piles en béton sur environ 3 683 m², ainsi que la réparation des boîtiers de leurs appareils d'appui;
- La réparation, le renforcement et le remplacement de certains éléments d'acier de cinq travées;
- Le planage et le pavage de la surface de roulement de la section 1 du pont, sur environ 600 m;
- Le peinture de l'ensemble de la structure aérienne du pont située au-dessus de la Voie maritime du Saint-Laurent;
- Le remplacement des systèmes de drainage le long de deux piles du pont, plus spécifiquement celles qui se trouvent de chaque côté de la Voie maritime du Saint-Laurent.

Les travaux débuteront au printemps 2025 et s'échelonneront jusqu'en novembre 2027.

Ces travaux nécessiteront diverses fermetures de voies afin de permettre leur réalisation. Les entraves à la circulation peuvent inclure des fermetures complètes ou partielles, de jour ou de nuit, de fins de semaine ou de longue durée et des fermetures d'accotements. Des chemins de détour seront prévus pour les fermetures complètes.

Le projet prévoit un ensemble de mesures de protection de l'environnement couramment utilisées pour ce type de travaux, considérant la présence de nids d'hirondelles, de faucons pèlerins et de la biodiversité du secteur de l'île Maline.

Ce projet d'entretien et de réfection s'inscrit dans la mission de PJCCI qui est d'assurer la mobilité des usagers, la sécurité, et la pérennité des infrastructures en préconisant une gestion systémique selon une approche de développement durable.

2 - Avis d'intention

11 juin 2024 - *Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI)* a l'intention de déterminer si la réalisation du projet est susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement.

Afin de contribuer à une prise de détermination éclairée, PJCCI **invite le public à formuler des commentaires** jusqu'au 20 juillet 2024 sur cette détermination à l'adresse suivante : edd@pjcci.ca

3 - Fin de période de consultation

20 juillet 2024 - La période de consultation publique sur le projet est complétée. Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée examine les commentaires reçus afin de l'aider à déterminer si l'exécution du projet est susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement.

Renseignements :

Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée
1225, rue Saint-Charles Ouest, bureau 500
5e étage Longueuil, Québec
J4K 0B9
edd@pjcci.ca